PLUI

plan local d'urbanisme intercommunal

BOURGES PLUS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1. Rapport de présentation

Partie 2

Vu pour être joint à la délibération du Conseil Communautaire arrêtant le PLUI le 17 juin 2021

Annoix - Arçay - Berry-Bouy - Bourges - La Chapelle-Saint-Ursin - Le Subdray
Lissay-Lochy - Marmagne - Morthomiers - Plaimpied-Givaudins - Saint-Doulchard
Saint-Germain-du-Puy - Saint-Just - Saint-Michel-de-Volangis - Trouy - Vorly

EXPLICATION DES CHOIX RETENUS ET JUSTIFICATION DU ZONAGE ET DES REGLES D'URBANISME.....275

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE.....345

RESUME NON TECHNIQUE DE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE.....389